



Mariage de même sexe avec un citoyen américain en France

Par **Alan66**, le **15/07/2014** à **15:31**

Bonjour a tous,
Je me tourne vers ce forum, car j'ai besoin de réponses et mes recherches sur internet n'aboutissent qu'a des raisonnements contradictoires.
Voici ma situation :
actuellement en couple sérieux avec un citoyen américain rencontré la bas suite à un travail d'une année aux USA, de même sexe, nous désirons nous marier en France l'année prochaine afin de vivre ensemble.
Je ne comprends pas trop comment les procédures sont supposées marcher... Doit-on d'abord se marier en France lors d'un séjour touristique de mon futur conjoint, ou peut-on lancer quelque procédure pour obtenir un visa nous autorisant à se marier en France ?
Par la suite du mariage, mon conjoint devra-t-il retourner aux USA pour obtenir un visa long séjour ? Ou peut-il rester en France directement après mariage ?
Enfin, en cas de délivrance d'un visa long séjour, mon conjoint sera-t-il autorisé à travailler en France ? Si non, quelles seraient les démarches à effectuer ? Enfin, à la fin du visa long séjour, que se passe-t-il ?
Je suis un citoyen de nationalité française en situation régulière, ainsi que lui-même pour les Etats-Unis.
Quels seraient les délais pour une telle procédure ?
Pensez-vous qu'il serait plus facile de se marier aux USA pour rester ensemble, ou en France ?
En vous remerciant par avance pour vos réponses.
Cordialement.